



VOTRE TRIMESTRIEL VILLE DE MILLAU

**CŒUR DE VILLE
PLUS VERT
UN PROJET PLEIN DE SÈVE**

VIE QUOTIDIENNE & ENVIRONNEMENT
**PROTÉGER ENSEMBLE NOTRE RESSOURCE
EN EAU POTABLE**

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION
**LE CLSPD : COORDONNER POUR
MIEUX ANTICIPER**

MILLAU.FR



INSTANTANÉS



01.



02.



03.



04.



05.



06.



07.

01. Néo-électeurs

Ils ont passé le cap des 18 ans et... le seuil de la mairie pour retirer leur carte d'électeur ! À ces jeunes Millavoises et Millavois, la maire Emmanuelle Gazel et son équipe municipale ont remis leur sésame pour les prochains scrutins, sous le regard de Véronique Martin-Saint-Léon, sous-préfète. Les néo-électeurs, qui ont pu visiter la salle du conseil municipal et le bureau de la première édile, ont été encouragés par Valentin Artal, adjoint à la démocratie locale, à s'engager en tant que citoyens. Ils sont au total 157 jeunes, nouvellement majeurs, à rejoindre le corps électoral de Millau.

L'écocentre Louis-Bonniol

La réalisation d'un potager, des ateliers jardinage et cueillette avec le jardin du Chayran, des créations « art food » à base de fruits et légumes, des poubelles jaunes personnalisées avec humour pour un meilleur tri sélectif, du compostage... L'équipe du centre de loisirs Louis-Bonniol, sous l'égide de l'adjointe à la petite enfance Sylvie Martin-Dumazer, a rivalisé d'initiatives pour sensibiliser les enfants aux écogestes et à l'alimentation. Ces actions et cet enthousiasme ont été justement récompensés par le label « Écocentre de loisirs ». L'équipe de Louis-Bonniol propose également des jeux pédagogiques autour des insectes, la visite d'une miellerie, la réalisation d'un mur végétal ou de mangeoires pour oiseaux, toutes animations au service des enfants et de l'écocitoyenneté.

04. Floralties sur site

L'événement a fait florès à la Graufesenque ! Les Floralties, orchestrées par le Musée pour l'ouverture annuelle du site archéologique et pour la fête de Flora, déesse des jardins, a recueilli une belle affluence. Le public familial a pu s'initier à la création de parfums ou au façonnage de l'argile en compagnie des médiateurs du Musée, au tissage avec l'association l'Assauvag, tandis que le Conservatoire de l'Aveyron a mis en musique les visites guidées du site. Saluons la floraison de deux nouveautés appréciées : la vente, par Teranga, de poteries confectionnées sur place et la présence du troc-plants du club jardin MJC, organisé précédemment en centre-ville. Deux initiatives idéales en cette période printanière !

Marraine sportive

06.

Marie-Amélie Le Fur, championne paralympique, a inauguré samedi 8 avril la Halle sportive qui porte son nom. Cette dénomination choisie par le Conseil Municipal Junior lui est allée droit au cœur. « *Le sport* », a souligné cette athlète engagée pour l'inclusion, « est un véritable levier de compréhension et d'appréhension de la différence. »

Avec la Halle sportive implantée au Puits de Calès, les jeunes sportifs et les clubs millavois (très impliqués dans ces journées d'inauguration) disposent enfin d'un équipement performant pour tous les sports d'intérieur, selon la volonté de Jean-Pierre Mas, adjoint aux Sports. En complément, une piste d'athlétisme, un terrain multisports et une aire de saut en longueur ont été aménagés à l'extérieur. Et en ce début mai, les premiers clubs ont étreigné le gymnase Paul-Tort intégralement rénové.

02.

Néo-Millavois

Bienvenue aux nouveaux arrivants ! Cinquante d'entre eux ont participé à la cérémonie d'accueil en mairie où Emmanuelle Gazel, maire, accompagnée de Valentin Artal, de Nadine Tufféry, élue à la vie associative, et Bouchra El Merouani, élue au tourisme et aux jumelages, leur ont présenté la cité millavoise, ses savoir-faire et sa vitalité. Sous l'œil de Jean-Pierre Giudici, président local de l'Accueil des Villes Françaises (AVF), Serge Sécaïl, pour Grands Causses Bénévolat, a mis en exergue la dynamique associative qui caractérise la ville. L'équipe municipale a remis à chacun de ses hôtes un sac contenant un plan de Millau, les brochures du théâtre et du musée, un disque bleu de stationnement et un porte-clé en cuir. Un vrai kit du nouvel arrivant !

03.

05. Forum familles

Une première qui ne restera pas sans lendemain ! Organisé par la Ville et le CCAS, le Forum familles a rallié 280 personnes début avril en salle René-Rieux. Cette journée de rencontre est née du besoin, formulé par de nombreux parents dans un questionnaire, d'une meilleure information sur les acteurs de la petite enfance et de la famille. Du Bar'bouille à la MJC, du service de Protection maternelle et infantile de l'Aveyron au Pôle petite enfance de Millau, via la Cazelle, la classe passerelle de Jean-Henri-Fabre et EnVies EnJeux 12, le Forum a permis aux familles de mieux connaître les structures institutionnelles, pédagogiques et associatives pour les jeunes enfants. Ceux-ci ont pu s'adonner à des ateliers maquillage, plantations, ou à la lecture. Un Forum à la fois instructif et récréatif !

07. Vibrant souvenir

La voix de Maëlys Bernier, interprète de l'Hymne européen puis de la Marseillaise avec l'Harmonie du Sud-Aveyron, a marqué la journée commémorative du 8-Mai. Empreinte de recueillement, la cérémonie au Parc de la Victoire a vu la participation active de nombreux jeunes, écoliers, collégiens, lycéens. Le Conseil Municipal Junior, après l'allocution du premier adjoint Michel Durand et la lecture par le Préfet du message du ministère des Armées, a accompagné Jean-Paul Muller, président de l'Union Locale des Anciens Combattants et Victimes des deux Guerres, pour le ravivage de la flamme du souvenir.

Édito

“
**La situation comptable de la Ville laisse entrevoir une amélioration.
 Des économies drastiques de fonctionnement ont permis ce résultat encourageant.**
 ”

Chères Millavoises, chers Millavois,

Dans les premiers mois du mandat, je décrivais ainsi la situation financière et les urgences auxquelles nous étions confrontés : « Le porte-monnaie est vide, le réfrigérateur aussi et le toit prend l'eau. » Aussi ingrate que soit cette tâche pour une équipe nouvellement élue, nous devons nous consacrer à rétablir les finances communales. Tout en tenant nos engagements (pas de hausse des impôts, des tarifs de cantine accessibles à tous, la gratuité du musée...), nous commençons aujourd'hui à « couvrir le toit ». La situation comptable laisse entrevoir une amélioration.

Dans un contexte aggravé par l'inflation, ce sont des économies drastiques de fonctionnement qui ont permis ce résultat encourageant. J'ai à cœur de saluer les services municipaux qui, avec professionnalisme, assument leur mission malgré des moyens contraints. Je remercie vivement nos associations pour leur solidarité financière et les assure que leur subvention retrouvera son niveau de l'exercice précédent dès le budget 2024.

Au début du mandat, nous constatons aussi la nécessité de régler, sans délai, le problème de nos gymnases en piètre état. Aujourd'hui, la Halle sportive Marie-Amélie. Le Fur et le gymnase Paul-Tort entièrement rénové offrent enfin à nos jeunes de bonnes conditions de pratique. Merci là encore aux clubs qui, en lien avec le service des sports, ont su harmoniser leur planning le temps des travaux.

D'autres chantiers prennent le relais. La refonte du boulevard urbain D809 avec un cheminement doux le long du Tarn, le verdissement du cœur de ville, vont contribuer à l'embellissement et l'apaisement de notre cadre de vie.

Notre engagement en faveur du « toujours mieux », du bien-être des habitants, guide nos actions. C'est le sens du travail de fond mené par le CLSPD, conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, pour la tranquillité de tous. C'est aussi le sens du vaste plan que nous déployons, face au changement climatique, pour protéger notre ressource en eau potable.

Ce bien-vivre à Millau, nous le construisons avec vous, au quotidien. Ce magazine en témoigne. Excellente lecture à chacun de vous !

Emmanuelle Gazel,
 Maire,
 et l'équipe municipale

“CHANGER MA VI(LL)E”

MILLAU.FR

SUIVEZ-NOUS SUR   

Magazine de la Ville de Millau - 12100 • Tél. : 05 65 59 50 00 • millau.fr • Directrice de la publication : Emmanuelle Gazel • Rédactrice en chef : Nadège Grimal • Création maquette et mise en pages : UnderKult® • Crédits photographiques : Sarah Thuault-Ney, Ville de Millau • Impression : Imprimerie du Progrès • Dépôt légal : BNF • Tirage : 15 000 exemplaires.

Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur un papier norme PEFC. Les papiers labellisés PEFC sont issus de fibres émanant de forêts gérées durablement.



SOMMAIRE

05.

02.

INSTANTANÉS

TEMPS FORTS

- Verdissement du cœur de ville
- L'espace public se réinvente
- Les nuisibles sous surveillance
- Protéger la ressource en eau potable

11.

TEMPS LIBRE

- In memoriam Denys Puech
- Exposition « Épidermique »

13.

TEMPS PARTAGÉ

- Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

14.

ENTRE TEMPS

- Finances communales : la lumière au bout du tunnel

15.

GROUPES POLITIQUES



MILLAU ACCUEILLE LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les collectivités locales se donnent rendez-vous à Millau en ces quatre premiers jours de juin ! Les Assises des Petites Villes de France s'y tiendront les jeudi 1^{er} et vendredi 2. Elles seront relayées le week-end des 3 et 4 par le Raid nature des collectivités territoriales. Une belle affluence en perspective en cette période d'avant-saison.

« Bâtir des
ponts pour
demain »

25^e Assises des Petites Villes de France

« **Bâtir des ponts pour demain** » : l'intitulé 2023 des Assises des Petites Villes de France résonne comme une évidence pour Millau qui, après Dinan l'an passé, accueille cette 25^e édition. Présidée par Christophe Bouillon, maire de Barentin (Seine-Maritime), l'association fédère les communes de 2 500 à 25 000 habitants. Ses dernières assises ont rassemblé plus de 400 élus.

Organisées à la **Maison du Peuple**, ces assises seront en prise avec l'actualité des collectivités locales, avec des **tables rondes** et **ateliers** sur la transition écologique, la désertification médicale, la sobriété foncière (« zéro artificialisation nette »), la sécurité, la revitalisation des centres-villes par le commerce et l'artisanat, la crise démocratique et le besoin de retisser du lien civique.

Les Assises seront ouvertes par **Emmanuelle Gazel**, maire de Millau, **Arnaud Viala**, président du Département de l'Aveyron, et **Carole Delga**, présidente de la Région Occitanie. Soulignons que l'Association des Petites Villes de France a été fondée en 1989 par **Martin Malvy**, ancien président du Conseil régional Midi-Pyrénées.

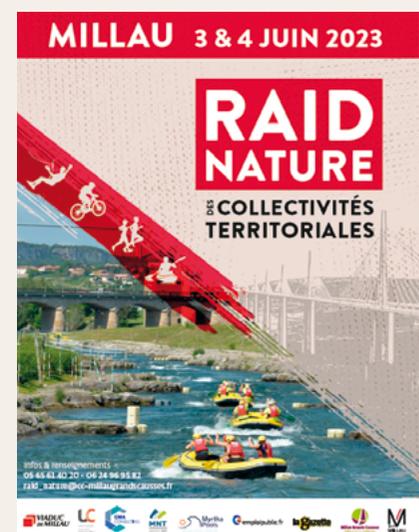
Parmi les participants aux tables rondes, sont attendus **Laurent Fabius**, président du Conseil constitutionnel, et **François Bayrou**, en qualité de « grands témoins ». Plusieurs membres du gouvernement sont annoncés, tels **Christophe Béchu**, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, **Agnès Firmin Le Bodo** (Santé), **Dominique Faure** (Collectivités territoriales), tandis que la venue de la Première Ministre **Élisabeth Borne** est en attente de confirmation.



Le grand retour du Raid nature

Les congressistes des Assises des Petites Villes de France pourront prolonger leur séjour millavois avec le 22^e Raid nature des collectivités territoriales. Ce sera le cas, par exemple, d'un maire des Yvelines qui a prévu de rester soutenir son équipe d'agents municipaux !

La coïncidence, en tout cas, illustre clairement la dynamique événementielle de Millau et de son bassin de vie. Coïncidence d'autant plus belle que le Raid nature revient après trois ans d'une interruption due à la crise sanitaire. Plus de **400 agents de collectivités** sont attendus pour ce challenge multisports qui conjugue via ferrata, canoë, trail, rafting ou encore course d'orientation, du Parc AquaVagues de Millau aux gorges de la Dourbie, du causse du Larzac à la vallée du Tarn. Des souvenirs oxygénants en perspective pour ces agents venus de toute la France !



LA VÉGÉTALISATION S'ENRACINE EN CŒUR DE VILLE

Le verdissement du cœur de ville commence. Plébiscitée par les Millavoises et Millavois lors de la votation citoyenne (n°1 avec 2032 voix), l'action porte sur les boulevards de Bonald, Sadi-Carnot et la rue Clausel-de-Coussergues. Dans le même temps, les démarches de végétalisation à l'initiative des riverains et commerçants, rue du Mandarous par exemple, sont pleinement accompagnées par la Ville.



AVEC LA VÉGÉTALISATION, LES VOYANTS SONT AU VERT :

**La création
d'îlots de
fraîcheur
en ville**

**Une meilleure
qualité de l'air
grâce à la
filtration,
par les plantes,
des particules
polluantes**

**Un
adoucissement
de l'ambiance
urbaine,
en faveur
du bien-être**

**Une rétention
des eaux de
pluie**

**Une approche
paysagère du
centre-ville**

**Une nécessaire
adaptation au
réchauffement
climatique**



BONALD

l'allée verdoyante

- **Création de massifs de plantes vivaces**, peu gourmandes en eau, agrémentés d'arbustes pour assurer une ornementation verticale.
- **Pose de bordures en corten** délimitant ces îlots de végétation.



Des tapis de verdure vont pousser au pied des arbres du centre-ville. Pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie, limiter les îlots de chaleur provoqués par le bitume et laisser la nature reprendre ses droits.

LE CIMETIÈRE
SE MET AU VERT

CIMETIÈRE DE L'ÉGALITÉ

EXPÉRIMENTATION

Cimetières : enherber pour ne pas désherber

Une alternative au désherbage soutenu et à l'utilisation de produits phytosanitaires ? L'enherbement ! La Ville a opté pour cette solution écologique dans les cimetières de l'Égalité et de Troussit. Le service municipal Espaces verts va enherber les allées et les entre-tombes et procéder à l'entretien de ce couvert végétal, avec un matériel le moins bruyant possible. Une démarche menée à titre expérimental dans un premier temps, en lien avec l'enjeu de résilience au changement climatique.

SADI-CARNOT

la façade du Créa végétalisée

Plantation de massifs horizontaux en bordure du bâtiment et de variétés grimpantes entre les fenêtres.

Cet habillage végétal, propice au confort thermique et acoustique du bâtiment, s'accompagnera d'une vigilance accrue vis-à-vis de l'étanchéité.

CLAUSEL-DE- COUSSESGUES

un côté jardin

DÈS MAINTENANT :

- **Installation, à titre provisoire, de jardinières formant un paysage végétal** compatible avec les contraintes des marchés du mercredi et du vendredi.

- **Marquage de l'entrée de la zone piétonne**

À L'AUTOMNE :

- **Aplanissement de l'espace piéton** pour une meilleure accessibilité
- **Utilisation de matériaux en cohérence avec la place des Halles et la place Foch**, pour une liaison harmonieuse
- **Végétalisation**
- **Réservations techniques pour l'accueil ponctuel d'animations** et aménagements compatibles avec les marchés hebdomadaires.

Une Charte de végétalisation à l'usage des riverains

Riverains et commerçants, vous souhaitez prendre en main (verte) la végétalisation de votre rue ?

Contactez la mairie, qui vous conseillera en matière de plantations, d'exposition et d'utilisation respectueuse du domaine public. Une Charte de végétalisation définit les tâches relevant de la compétence de la Ville et celles vous revenant (entretien horticole, arrosage, propreté...). Elle organise le verdissement du cœur de ville, qui contribue à embellir le cadre de vie et renforce le lien social autour de la culture biologique et collective des plantes.

La Charte de végétalisation vient d'être étreinte par les riverains et commerçants de la rue du Mandarous, dont nous saluons l'initiative !

L'ESPACE PUBLIC SE RÉINVENTE



La refonte du boulevard urbain D809

D'ici cet automne, les piétons pourront relier le quai de la Tannerie au complexe sportif piscine/salle d'escalade sans discontinuité, le long du Tarn. Un cheminement doux piéton et cyclable, agrémenté de bancs et d'arbustes, est en cours de réalisation entre Cureplat et les infrastructures sportives. Cheminement doux également au pont de Cureplat, avec l'installation de la passerelle en encorbellement.

Le boulevard urbain D809 est embelli jusqu'au rond-point des Stades. La création d'un giratoire, donnant accès aux équipements sportifs, s'accompagne du réaménagement du parking du Parc des Sports. Le long de la D809, l'éclairage public sera intégralement rénové, avec plus de 40 points lumineux dotés des nouvelles technologies Led et d'un abaisseur de luminosité.

Travaux réalisés conjointement par la Ville de Millau et la Communauté de communes Millau Grands Causses et le Département de l'Aveyron.

La passerelle flottante face au complexe sportif

Avant la livraison de la passerelle submersible, elle reliait le quai Sully-Chaliès au Saoutadou pendant la saison estivale : la passerelle flottante sera désormais déployée entre le complexe sportif et la rive gauche du Tarn, toujours en haute saison. Cette installation, s'ajoutant à la piste cyclable du pont de Cureplat, va constituer un nouveau cheminement doux pour le franchissement du Tarn. Elle vient conforter le lien renoué progressivement entre Millau et sa rivière principale.

Une nouvelle ligne de mobilier urbain

Sobres et design, 48 abribus, 101 poteaux d'arrêt et 53 sucettes d'affichage viennent d'être installés à Millau et Creissels en lieu et place de supports vieux de 26 ans.

S'y ajoutent 20 panneaux « libre expression » et deux bornes interactives.

Un tiers des abribus sont dotés de panneaux solaires et/ou de prises USB. L'ensemble des équipements est recyclable, au minimum, à 96,15%.

L'installation et l'entretien du mobilier est assuré par le concessionnaire, la société **Vediaud**. À l'occasion du renouvellement de ce marché public, la Ville de Millau a négocié le versement, par le concessionnaire, d'une redevance annuelle de 35 460€ pour l'occupation du domaine public.

Des aménagements rue du Rajol

En lien avec l'ouverture de la Maison de Santé, des travaux de voirie complètent l'aménagement du secteur Rajol, le rendant plus accessible et plus agréable. Sur l'esplanade François-Mitterrand, un accès en escalier est créé aux abords du bâtiment. Une portion de la rue du Rajol est reprise, entre la traverse des Potiers et la rue de Condatomag, de même que l'impasse de la Peusserie jusqu'au parking Capelle. Pour un bon cheminement piéton, les trottoirs sont élargis. L'éclairage public est révisé dans le sens de la sobriété énergétique.



P Dès l'été, il sera possible d'accéder au parking souterrain Capelle par la rue du Rajol. Pour faciliter le stationnement en centre-ville.



LES NUISIBLES SOUS SURVEILLANCE

Pour la propreté urbaine et la quiétude des habitants, la Ville déploie des solutions adaptées afin de lutter contre l'intrusion d'espèces nuisibles ou menaçant la salubrité publique.



Choucas

La Ville pourra-t-elle effrayer les choucas qui nichent en centre-ville et dont les fientes maculent les trottoirs ? La réponse est suspendue à une autorisation des services de l'État (DREAL). Car le choucas est une **espèce protégée**. Ce qui pose un problème « cornélien » lorsque ce corvidé menace la salubrité urbaine ou, comme en Bretagne, ravage les cultures.

La Ville, par son insistance, a obtenu une visite de la DREAL le 4 avril afin que les services de l'État puissent constater sur place les nuisances causées par la présence massive des choucas.

En parallèle à sa demande d'effarouchement des choucas, la mairie va lancer une **étude sur les comportements de ces corvidés** (par exemple : leur inclination pour les arbres du centre-ville), afin d'élaborer une stratégie qui les éloigne de manière durable.

Moustiques

Comment endiguer une infestation (difficilement supportable l'été dernier) par les moustiques tigres et autochtones ?

La Ville a requis l'expertise d'EID, un opérateur spécialisé de l'Hérault. Celui-ci est chargé de réaliser une **cartographie** des zones les plus favorables au développement du moustique tigre, de fournir des supports de communication préventive et de former un ou plusieurs référents techniques au sein de la commune (en lien avec le CPIE).

Les services techniques municipaux vont appliquer des pratiques visant à empêcher le moustique de pondre et de pulluler (taille, réduction des sources d'humidité...), notamment à la serre, dans les parcs, au niveau des fontaines et points d'eau.

Des conseils seront prodigués aux habitants, en matière de gestion des points d'eau par exemple, pour réduire la présence des moustiques, sans que cela impacte leurs plantations.

D'autres actions sont également en cours sur les pigeons, la Pyrale du buis, etc...

Chenilles processionnaires

Reconnaisables aux cocons qu'elles forment dans les résineux, les chenilles processionnaires dévastent les arbres qu'elles colonisent ; leurs poils libèrent une substance urticante et allergisante, dangereuse pour la santé humaine et animale.

- **En domaine public** : des systèmes de piégeage sont installés sur tous les arbres résineux.

- **En domaine privé**, il est conseillé d'installer des pièges sur le tronc de l'arbre infesté, de couper la branche porteuse d'un cocon puis de détruire celui-ci.

Frelons asiatiques

Les pompiers n'interviennent sur le domaine privé qu'en cas de danger imminent : nid de frelons près d'une école, d'un hôpital, à l'intérieur d'une habitation... En l'absence d'urgence, les habitants doivent contacter des sociétés spécialisées dans la destruction des nids de frelons asiatiques.

Chats errants

La campagne de stérilisation a commencé en février, en collaboration avec la SPA. L'objectif porte sur 80 chats. Ceux-ci, après capture, stérilisation puis identification au moyen d'une puce, sont relâchés sur leur lieu de vie.

Cette campagne vise à éviter la reproduction incontrôlée des chats errants, la transmission de maladies aux chats domestiques, et à diminuer l'insalubrité (marquage urinaire...).

Rats

- **En domaine public** : la Ville a entrepris une campagne de dératisation d'octobre à mars. La méthode employée, l'appâtage souterrain, consiste à déposer des produits anticoagulants dans le réseau d'évacuation des eaux usées. Le rongeur qui les ingère meurt d'une hémorragie interne. Cette technique permet de maîtriser les risques éventuels pour la santé humaine.

- **En domaine privé** : les usagers sont invités à contacter les dératisateurs professionnels.

EAU POTABLE

UNE RESSOURCE À PROTÉGER

La Ville de Millau déploie un plan d'actions pour un meilleur rendement du réseau de distribution d'eau potable. Tous, en adoptant les réflexes économes dans nos foyers et nos activités, nous pouvons gérer durablement notre ressource en eau.

Le faible débit de nos rivières l'été dernier, puis la lente recharge des réserves souterraines des Grands Causses, sont autant de signaux d'alerte. L'eau est une ressource épuisable, sa consommation ne coule plus de source. Au sud de notre région Occitanie, quatre communes des Pyrénées-Orientales ont été privées d'eau potable au 14 avril. Nous devons agir ensemble.

Ville :
un plan
d'actions
2023-2032

- **L'installation de la télérelève.**
- **Le renouvellement de 580 branchements.**
- **L'amélioration du rendement du réseau** avec un objectif contractuel de 82,5% d'ici 2032.
- **Le déploiement de logiciels** pour un meilleur suivi des pertes sur le réseau, par secteur.
- **L'expérimentation de la prélocalisation acoustique** pour la détection des fuites, en plus d'autres techniques innovantes déjà employées : recherche canine, identification par imagerie satellite...
- **L'étude des possibilités techniques** pour la Réutilisation des eaux usées (REUSE), solution de recyclage de l'eau très encadrée.

Télérelève, la veille anti-gaspillage

Millau investit dans la télérelève : un service aux usagers, pour un suivi en temps réel de leur consommation d'eau.

La télérelève va permettre aux foyers millavois de connaître précisément leurs dépenses en eau potable, grâce à une application mobile et un site internet. L'utilisateur pourra se programmer des alertes, journalières ou mensuelles, en cas de dépassement d'un seuil défini. L'exploitant, le cas échéant, pourra avertir l'abonné s'il observe une consommation anormale et prévenir, ainsi, une fuite après compteur.

Jusqu'à août, les compteurs de la commune vont être équipés de la télérelève (ou remplacés) par la société Véolia Eau. Le service entrera en fonction au début 2024.

Millau est la première ville de l'Aveyron à choisir cette technologie.



78,9%

LE RENDEMENT ESTIMÉ DU RÉSEAU D'EAU POTABLE EN 2022, en constante augmentation.

Ce chiffre résulte d'un travail de détection des fuites et du renouvellement d'ouvrages et canalisations.

Le réseau millavois est considéré en « bon état » par l'Agence de l'Eau.

Ensemble, des écogestes quotidiens

12 bons réflexes pour une gestion économe de la ressource en eau, à découvrir dans l'encart « Eau, une ressource à protéger » distribué avec ce magazine.

IN MEMORIAM DENYS PUECH

Le peintre et street-artiste Florian Melloul conjugue au présent l'œuvre du sculpteur Denys Puech. Une démarche audacieuse qui invite à découvrir autrement l'artiste aveyronnais du XIX^e siècle, auteur du monument commémoratif 1870-1871 du Parc de la Victoire. Entretien avec Florian Melloul.



Après Bozouls et Baraqueville, votre exposition « In memoriam Denys Puech » vient à Millau...

Chacun des lieux qui accueille l'exposition a un lien avec Denys Puech. Bozouls est sa ville natale, tandis que sa sculpture *La Nāïade de Vors* fait référence à l'aqueduc romain de Baraqueville. À Millau, de toute évidence, le lien réside dans le monument commémoratif de la guerre 1870-1871, sculpté par Denys Puech et installé en 1897 sur la place du Mandarous, puis transféré au Parc de la Victoire. La sculpture a un caractère très contemporain. Elle représente une femme pleine de fierté, une guerrière, au port de tête très fin, presque une Femen d'aujourd'hui. Denys Puech a toujours eu la volonté de valoriser le modèle féminin et cela se perçoit dans cette sculpture, qui est une allégorie de la ville de Millau.

Ce travail a-t-il changé votre perception de l'œuvre de ce sculpteur ?

Étant routhénois, j'ai fréquenté régulièrement le musée Denys-Puech. Mais jamais je ne m'étais penché sur le parcours de l'artiste. Une rencontre avec Laetitia Bex, auteure d'une biographie d'Emma Calvé et qui travaille sur la vie de Denys Puech, a été décisive. Elle a exhumé tous ses carnets de notes et de dessins, recherché sa correspondance. En percevant, à travers ces documents, l'approche de Denys Puech, mon regard sur l'artiste et sur l'homme s'est affiné. Tout en se revendiquant comme un fervent défenseur de l'académisme,

Denys Puech a été très précurseur. Singulièrement, son musée à Rodez a longtemps été investi par des artistes contemporains.

Les douze toiles de l'exposition se réfèrent à ses sculptures. Comment avez-vous procédé concrètement ?

J'ai choisi de reprendre les motifs des œuvres de Denys Puech en les figurant sur un fond abstrait qui a pour teintes le sépia et l'argile, la terre du sculpteur. Je travaille à la peinture à l'huile, sans solvant ou hydrosoluble, sur une toile de lin. Une fois la figuration terminée, j'utilise deux couleurs qui sont comme des signaux de l'art contemporain : le bleu Klein, dont le peintre Yves Klein a déposé le procédé chimique, et un noir qui absorbe la lumière à 98% et qui est une alternative au noir « Vantablack » dont un artiste a acquis les droits exclusifs. Une rencontre se crée entre les figures de Denys Puech et l'abstraction.

L'exposition va permettre aux jeunes générations de découvrir votre travail et l'œuvre de Denys Puech, participerez-vous à des actions d'éducation artistique à cette occasion ?

Le plus possible ! Toute une démarche de médiation culturelle, proposée par le Département de l'Aveyron, accompagne cette exposition, qui est construite de manière ludique, afin de favoriser un échange avec le public et d'éveiller l'imaginaire.



Jusqu'au 29 octobre
Hôtel de Tauriac

Ouverture du mercredi au dimanche

En juin et septembre : de 10h à 12h 30 et de 14h30 à 18h.

En juillet et août : de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30.

En octobre : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Entrée gratuite.

Exposition proposée par le Département de l'Aveyron et la Ville de Millau.

ÉPIDERMIQUE

DES CAUSSES AUX GANTS

Abolir la distance respectable entre le visiteur et les objets disposés silencieusement. Faire vivre les collections patrimoniales à même la peau. C'est tout le sens d'«Épidermique. Des Causses aux gants», l'exposition imaginée par le Musée de Millau et des Grands Causse (Mumig) et qui vous accueillera du 24 juin jusqu'au 30 décembre.



Pour interroger et réinventer notre relation à la muséographie, l'équipe du Mumig a d'abord puisé dans sa collection emblématique de mégisserie-ganterie. Elle en a retenu des objets dans la fleur de l'âge et d'autres à fleur de peau, dans tous les cas : des objets du temps présent. Puis elle est entrée en contact avec une dizaine d'artistes régionaux (plasticien, peintre, sculpteur, photographe, auteure, aquarelliste...), leur commandant une création originale ou choisissant, parmi leur production, une œuvre en résonance avec la collection.

La scénographie de l'exposition, réalisée par l'équipe du Mumig, mettra en regard, en écoute et en relation les œuvres contemporaines et les objets de la filière cuirs et peaux. Racontant à leur manière le travail du cuir, l'écosystème mégissier, la symbolique gantière, le pastoralisme et les paysages, les œuvres et installations des artistes vont former, autour des objets, un environnement bruisant de vie, d'histoire(s) et d'intuitions.

Cette exposition originale s'inscrit dans une démarche visant à faire vivre autrement les collections du Musée de Millau et des Grands Causse.



EXPOSITION

À partir du 24 juin
AU MUSÉE DE MILLAU ET DES
GRANDS CAUSSES



Parmi les œuvres de l'exposition «Épidermique. Des Causse aux gants», une toile a vu le jour au plus près de la collection mégisserie-ganterie. Le temps d'une fructueuse résidence de création, une salle du musée est devenue l'atelier de la peintre Anne Bail-Decaen. L'artiste a conçu une toile grand format inspirée par sa découverte de l'industrie mégissière et de l'artisanat gantier. Anne Bail-Decaen, entre deux touches de pinceau, a eu de temps à autre la visite du public et de groupes scolaires, intrigués par le processus de création picturale et séduits par les explications que l'artiste a su leur apporter, avec finesse et sensibilité.

« Épidermique. Des Causse aux gants » s'annonce comme une expérience autour d'un patrimoine mégissier et gantier qui va à Millau comme une seconde peau. Une expérience profondément sensorielle et, entre autres, tactile. Plusieurs objets de la collection pourront être touchés, utilisés et revivre ainsi au contact de la main, de l'épiderme.

→ Exposition au Musée, place Foch,
 du 24 juin au 30 décembre.

Ouverture de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Jusqu'au 30 juin : du mercredi au dimanche.

En juillet et août : du mardi au dimanche.

En septembre : du mercredi au dimanche.

Du 1^{er} octobre au 30 décembre : du mardi au samedi.

Entrée gratuite pour tous.



CLSPD PRÉVENTION, CONCERTATION



Prévenir les incivilités et la délinquance des jeunes, anticiper les problèmes. Telle est la vocation que se donne le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Il est animé par une coordinatrice qui fédère les acteurs de la sécurité, de la justice, du social et de l'éducation, favorisant une approche partagée, un croisement des compétences, une dynamique partenariale. Focus sur une instance qui a fait sien l'adage « mieux vaut prévenir que guérir ».

OPÉRATIONNEL

Le CLSPD s'exerce sous la présidence d'Emmanuelle Gazel, maire de Millau. Il a pour membres de droit le procureur de la République, la sous-préfète de Millau et le président du Département. Son fonctionnement est assuré par Fatima Driouech, en charge de la coordination. Le CLSPD comporte quatre commissions : « Prévention des violences intrafamiliales et faites aux femmes, Aide aux victimes », « Jeunes exposés à la délinquance », « Tranquillité publique », « Prévention de la radicalisation ».

Ces quatre commissions, auxquelles participent régulièrement les partenaires impliqués, garantissent la dynamique du réseau qui est l'essence du CLSPD. Celui-ci contribue à mobiliser les partenaires autour d'actions et d'opérations en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique. La participation régulière aux commissions entretient un lien de qualité entre les partenaires et rend plus efficaces les actions prioritaires entreprises pour répondre aux problématiques qui sont mises en lumière.

Le CLSPD organise également des réunions restreintes sur des sujets ciblés, ce qui permet réactivité et anticipation.

PARTENARIAL

Le CLSPD met en lien aussi bien les secteurs de l'éducation, de la culture et du social avec les services de l'État (police nationale, SPIP, PJJ, Éducation nationale), les services départementaux, les services municipaux (jeunesse, sports, police municipale...), les associations, les bailleurs privés et publics, les transports. Certaines actions de prévention peuvent

être financées par le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) et la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives.

SENSIBILISATION

Des actions éducatives et de sensibilisation sont organisées tous les ans sur plusieurs thématiques : le cyberharcèlement, le harcèlement scolaire, les conduites addictives, la laïcité et les valeurs de la République. La protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), les polices nationale et municipale interviennent en milieu scolaire pour sensibiliser les jeunes aux bons usages du numérique, sur les volets protection ou infractions. Deux associations, Fakeoff et e.Enfance, animent des ateliers pour lutter contre la désinformation et le cyberharcèlement.

Une charte de bonne conduite est établie avec les cafetiers et responsables de discothèques. Le CLSPD favorise aussi la formation de personnels au contact direct du public.

ACCÉLÉRÉ

En lien avec le parquet de Rodez, la Ville s'est dotée en 2022 d'un outil de prévention de la petite délinquance : le protocole du rappel à l'ordre. Il s'agit d'une procédure accélérée face aux incivilités du quotidien. Le protocole permet à la maire (ou à son élu délégué) de convoquer l'auteur présumé de ces atteintes à la tranquillité publique, accompagné de ses parents lorsqu'il est mineur. Le rappel à l'ordre constitue une sanction éducative, au service du vivre ensemble.

À L'ÉCOUTE

Hygiène urbaine et lutte contre l'habitat indigne, promotion de l'égalité femmes-hommes auprès des scolaires, inclusion des jeunes en situation de handicap : toutes thématiques identifiées par le CLSPD comme correspondant à des besoins, à des demandes, et qui pourront faire l'objet d'actions prochaines.

EHPAD DU NEUF POUR NOS AÎNÉS

Le nouvel Ehpad Terrasses des Causes ouvre (enfin !) en ce début juin.

Une amélioration sensible des conditions de vie de nos aînés, avec non seulement un bâtiment tout neuf, ergonomique et aux normes de sécurité et de confort tant pour les résidents que pour les personnels, mais aussi une meilleure prise en charge et un accompagnement renforcé des résidents. Le taux d'encadrement évolue* : 7 aides-soignants de plus bien qu'il y ait 19 résidents de moins. La nouvelle organisation donne également plus de temps aux agents de service car le nettoyage des parties communes sera dorénavant confié à une entreprise extérieure. Un remerciement à tous les professionnels et bénévoles qui ont accompagné nos seniors pour que ce déménagement se passe au mieux.

*de 3,3 aides-soignants pour 10 résidents (la moyenne antérieure des 3 structures et la moyenne régionale dans les Ehpads publics) à 3,9.

FINANCES COMMUNALES

LA LUMIÈRE AU BOUT DU TUNNEL

*Les finances communales retrouvent progressivement des couleurs.
Le compte administratif de 2022 se termine sur un solde positif.*

L'audit citoyen du début de mandat, consacré à la situation financière de la Ville, avait alerté sur la capacité de désendettement de la commune, proche des 12 ans. À la fin de l'exercice 2022, cette capacité est maintenant ramenée à 6,9 ans.

Les finances, petit à petit, redeviennent saines. C'est le fruit des économies drastiques de fonctionnement assumées par la Ville au sein de ses services, depuis trois ans, et de la diminution des subventions à laquelle ont consenti les associations pour l'exercice en cours. Ces subventions reviendront à leur niveau antérieur dès le prochain budget prévisionnel.



La Ville peut aujourd'hui



- **déployer les investissements du plan de mandat**, définis par la votation citoyenne de 2021
- **engager des travaux de rénovation énergétique** sur ses équipements, ce qui génèrera de nouvelles économies
- **absorber la hausse des coûts liée à la crise énergétique et à l'inflation.**

La Ville continue de concilier sa gestion économe, qui permet ce redressement progressif des finances communales, avec ses décisions qui protègent le pouvoir d'achat des habitants :

- pas d'augmentation des taux des impôts locaux
- la cantine pour tous les enfants (tarification sociale et solidaire)
- la culture et le sport pour tous (gratuité du Musée, tarifs solidaires au Théâtre, baisse des tarifs des Mercredis Éveil Sportif...).

Le 23 septembre, Millau rendra hommage à son ancien maire Gérard Deruy.

La Ville associera son nom à la place des Halles, un lieu convivial à son image, attenant au Créa dont il a été l'initiateur.

La plaque « Place des Halles Gérard Deruy » sera dévoilée à **11h30**. Elle rappellera les transformations urbaines accomplies par Gérard Deruy et ses équipes municipales pendant ses deux mandats de maire, entre 1983 et 1995.

À l'occasion de cette journée, le collectif des Amis de Gérard Deruy organise deux temps de rencontre au Créa, en salle René-Rieux :

- **à 10h** : « Gérard Deruy, l'homme, sa personnalité, ses engagements », témoignages.
- **à 15h** : « La vie associative des années 1980 à nos jours et... demain ? », conférence-débat avec des associations millavoises et des représentants d'associations nationales.

Les personnes qui souhaitent être invitées à la rencontre de 10h, apporter une aide financière au collectif (pour les frais de déplacement des conférenciers, le vin d'honneur final...), prêter des photographies pour une exposition temporaire consacrée à Gérard Deruy, peuvent envoyer un courriel à amisgderuy@laposte.net

Bientôt la place des Halles Gérard Deruy



Gérard Deruy a publié en 2006 *Le Gant et la rose - Mémoires intimes et politiques d'un maire de Millau aux portes du Larzac (des années 1930 à 2005)*.

Ce livre, aujourd'hui épuisé, peut être consulté ou emprunté à la Mesa, Médiathèque du Sud-Aveyron.



Le groupe d'opposition Millau en Action conduit par Christophe Saint Pierre

Karine, ton départ nous plonge dans le désarroi et la tristesse. Nous avons perdu une collègue et une amie de valeur. Millau a perdu une femme brillante et altruiste qui aura initié et accompagné de nombreux projets pour sa ville. Du musée de Millau à la Graufesenque, en passant par le Créa et le vieux moulin, tu laisseras ton empreinte. Tu avais à cœur de créer un festival d'art de rue, c'est ainsi que tu as fait naître le festival bonheur d'hivers sur Millau. Il y a tant d'autres lieux et projets que tu as soutenus, mais la liste serait trop longue pour l'intégrer dans ce communiqué. Grâce à ta détermination et ta passion Karine, tu as mené à bien, et bien au-delà, ton mandat d'adjointe à la culture. Tu savais écouter et appréciais par-dessus tout le partage et les échanges avec les autres. Nul autre mieux que toi n'a su s'impliquer et porter autant d'intérêt et de bienveillance auprès du milieu associatif culturel de notre ville que tu chérissais tant et que tu aidais par divers moyens.

Nous étions une équipe soudée et tu n'hésitais pas à proposer ton aide à tes collègues adjoints et conseillers. Nous apprécions la pertinence, toujours empreinte d'humanité de tes points de vue. Les discussions étaient parfois vives et animées mais toujours constructives.

De tous les nombreux moments qui ont marqué notre vie politique commune et nos moments d'amitié, nous retiendrons ta douceur et tes sourires ainsi que ta passion et ta pugnacité dans la conduite de tes projets.

Nous tenons, à travers cet hommage à te dire un grand MERCI. Un grand Merci pour tout ce que tu as fait pour nous, pour Millau, pour ses habitants, ses bénévoles, ses associations.

Il n'est point de mots pour décrire l'injustice de ton départ et la tristesse qu'il génère. Nos pensées les plus sincères et affectueuses vont à ta famille, ton mari et tes enfants et tous ceux pour qui ton départ laissera, comme à notre équipe, un grand vide.

HAUMAITRE Karine Élue municipale

« Parfois certaines fragrances sont plus fortes que tous les mots, toutes les analyses, argumentations et démonstrations... Elles forment, en effet, à elles seules l'argument suprême : L'ÉVIDENCE DE LA RÉALITÉ .
Aussi triste et médiocre puisse-t-elle être ».

*Philippe Ramondenc, élu municipal,
n'a pas fait parvenir de tribune.*

Le groupe majoritaire Millau Naturellement

Notre collègue Conseillère municipale Karine Orcel vient de nous quitter.

La ville de Millau perd une femme d'une grande valeur, passionnément engagée dans la vie de sa collectivité et de son territoire.

Après avoir milité au sein de diverses associations locales, notamment Effervescence et son mémorable PâquesOParc, élue municipale et communautaire depuis 2014, Karine aura œuvré avec passion pour soutenir les acteurs culturels et associatifs de la ville et faire rayonner notre patrimoine et nos manifestations, en particulier le festival Bonheurs d'hiver auquel elle était tant attachée et qui lui doit tant.

Élue Conseillère départementale au printemps 2021 aux côtés de Jean-François Galliard sur le Canton de Millau 2, elle était aussi la Présidente de l'Association des peintres

et sculpteurs millavois et de l'Assauvagg (Association pour la sauvegarde et la valorisation de la Graufesenque et de la Granède).

Engagée, attentive mais aussi combative et pugnace, si elle aura marqué le développement culturel et événementiel de notre ville, Karine Orcel laissera également une indéniable trace à ceux qui auront croisé son chemin de vie.

Depuis plusieurs mois maintenant elle se battait courageusement et dans la plus grande discrétion contre la maladie.

Son souvenir restera ancré dans notre mémoire pour sa personnalité, les différentes actions qu'elle a pu mener pour notre ville et surtout les résultats qu'elle a su obtenir et qui resteront comme autant de vibrants hommages que de justes témoignages.

S
P
O
R
T

X

M
U
S
I
C



29 JUNE 02 JULY

23

MILLAU

NATURAL GAMES

RIDING

ELEMENTS

L'ENTOURLOOP † PETIT BISCUIT † SKIP THE USE
YUKSEK † HILIGHT TRIBE † NTO
CAESARIA † ANTES & MADZES † BELLECOUR
VTCR † LÜV † SABORAMI † DÂN
PETER RAW † GOTIS † FUZZY LC x CHOPAIN



BMX & VTT DIRT x PARAPENTE FREESTYLE x ESCALADE BLOC x HIGHLINE x KAYAK FREESTYLE
PARAPENTE CROSS x BASE JUMP x RIVER SUP x JUMPLINE x WINGSUIT
KAYAK CROSS x WORKSHOPS x GREEN ZONE x GRAVEL PARTY



MILLAU
RODEZ

